

LE PROJET DE RECHERCHE DU GROUPE DE TRAVAIL ALCOOL DE L'INSERM

UNE RECHERCHE CONSTRUITE ET MENÉE AVEC LES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE.

Depuis plusieurs années, le groupe de travail Alcool de l'Inserm rassemble six associations et trois chercheurs autour de l'élaboration d'un protocole de recherche intitulé « Evolution des valeurs interpersonnelles et maintien de l'abstinence au cours du temps au sein des associations d'entraide aux personnes en difficulté avec l'alcool ». Ce protocole est maintenant dans sa phase de réalisation grâce au soutien financier de la Mildt (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie).

ISABELLE BOULZE, CHERCHEUR ET RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DU PROJET NOUS LE PRÉSENTE ...

Pourquoi ce projet ?

Les personnes en difficulté avec l'alcool sont confrontées au sentiment de solitude. Cette « solitude de l'alcoolique » est à entendre comme un repli progressif sur lui-même et ceci quelle que soit sa situation personnelle ou le type de problèmes engendrés par l'alcool. C'est une difficulté psychologique qu'il lui faut surmonter dans sa démarche vers le sevrage et le maintien dans l'abstinence. L'hypothèse de ce projet de recherche est que l'adhésion à une association d'entraide permettrait aux personnes alcooliques de mieux dépasser ce sentiment de solitude et favoriserait l'évolution de leurs « valeurs interpersonnelles », c'est-à-dire les valeurs qui déterminent leur relation à autrui ; la restauration stable des liens sociaux serait alors un facteur favorisant le maintien de l'abstinence dans le temps.

Son organisation et sa méthodologie

Ce projet est porté conjointement par une équipe scientifique composée de deux docteurs en psychologie, maîtres de conférences des Universités (Isabelle Boulze et Michel Launay), d'un médecin-alcoolologue directeur de recherche à l'Inserm (Bertrand Nalpas), et par 6 associations d'entraide (Bernard et Monique des Alcooliques Anonymes, Alcool-Assistance, Alcool Ecoute Joie et Santé, La Croix Bleue, Les Amis de la Santé, Vie Libre). Les acteurs du projet ont travaillé ensemble à son élaboration et ont validé la méthodologie, la logistique et les outils utilisés.

Concrètement, le protocole s'adresse à des personnes venant chercher aide et soutien auprès d'une des associations citées ci-dessus et récemment sevrées. Après un questionnaire déterminant leur entrée dans l'étude, les participants doivent répondre par téléphone à un questionnaire de suivi tous les 3 mois et ce, sur une année. Le recueil des informations vise à suivre l'évolution, après le sevrage, de leurs valeurs interpersonnelles parallèlement à leur maintien ou non dans l'abstinence. Nous souhaitons inclure dans l'étude 300 volontaires.

Le rôle des associations

Les membres des associations partenaires se sont organisés en réseau à travers tout le pays et ils participent à la recherche en tant que co-investigateurs. Ils sont chargés de recruter, parmi les nouveaux adhérents, des volontaires pour l'étude et de leur administrer le questionnaire initial. Leur rôle est également d'accompagner ces volontaires pour les motiver à rester dans l'étude sur toute une année. C'est pourquoi, on les appelle les « accompagnants ». C'est un chercheur-enquêteur qui assure l'administration des questionnaires de suivi et le recueil des données.

L'avancée de la recherche sur le terrain

Le protocole de recherche a été mis en place au mois de janvier 2012 par le comité de pilotage (Isabelle Boulze, Michel Launay, Bertrand Nalpas).

En avril 2012, les premiers volontaires ont été inclus. Dans le cadre du suivi de l'enquête, il faut noter qu'il n'y a que très peu de perdus de vue, ce qui est rare et donc encourageant pour la suite.

Nous disposons à ce jour d'un réseau national de 40 accompagnants représentant l'ensemble des associations d'entraide ; ce réseau va encore s'enrichir dans les mois qui viennent.

Nous bénéficions donc d'une réelle mobilisation qui démontre que chercheurs et associations peuvent collaborer sur un projet de recherche, et ceci dès sa conception, jusqu'à sa réalisation et la dissémination des résultats vers des publics larges. Cet exemple de partenariat ouvre ainsi de nouvelles perspectives à la recherche dans ses relations à la société.

TÉMOIGNAGE DE MONIQUE R. (ALCOOLIQUES ANONYMES)

J'ai participé avec Bernard B. à l'élaboration du projet de recherche dans le cadre du groupe de travail de l'Inserm et maintenant nous sommes impliqués dans sa réalisation sur le terrain. Notre rôle est double : d'une part, parler de la recherche aux autres membres des AA qui seraient intéressés à participer en tant qu'accompagnant et, d'autre part, être nous-mêmes des accompagnants.

Jusqu'à présent, j'ai recruté 7 volontaires dans le protocole. J'ai l'impression que le plus difficile dans cette étude est de repérer ces personnes qui doivent être abstinentes depuis moins de trois mois. Dans la réunion du lundi où je vais, les participants au groupe sont très nombreux ; les nouveaux arrivants ne sont pas ceux qui prennent beaucoup la parole et le repérage est difficile. Mais le samedi je fais partie d'un groupe plus petit de membres AA dans un service hospitalier où les contacts sont plus faciles ; c'est dans ce groupe que j'ai eu de la chance de recruter ces volontaires.

Ils ont été partants tout de suite, dès que je leur ai parlé de l'étude ; ils considéraient tous que cela pouvait être une aide supplémentaire dans leur démarche d'abstinence. Bertrand Nalpas dit que c'est « l'effet protocole ». Je leur ai administré le questionnaire très simple, qui détermine leur entrée dans le protocole.

Maintenant sur mon frigo sont affichées les dates auxquelles je dois penser pour prévenir ces 7 volontaires qu'ils seront contactés par Laurent Ferrier, l'enquêteur pour le suivi tous les 3 mois.

Cette recherche est une expérience importante pour les associations. Je pense que notre action d'accompagnant auprès des personnes en difficulté avec l'alcool est complémentaire à la prise en charge médicale et c'est un moyen de le montrer. Et puis, ce qui me plaît, c'est que tous les associations d'entraide se soient engagés sur ce projet.



Comment

la participation à une association d'entraide favorise l'abstinence ?

Nous cherchons à comprendre le rôle des associations d'entraide dans l'aide qu'ils apportent aux personnes souffrant de leur problème d'alcool.

Parmi les modalités de soutien apportées par les associations d'entraide, nous pensons que l'adhésion à une association favorise le dépassement du sentiment de solitude de la personne alcoolique et pérennise le rétablissement des malades.

Six associations d'entraide* se sont réunies pour effectuer une recherche sur cette question en collaboration avec une

équipe universitaire de chercheurs en psychologie, un chercheur de l'Institut national de la santé et la recherche médicale (Inserm) et le soutien de la Milt (Mission inter ministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie).

Vous êtes un(e) nouvel(le) adhérent(e) à l'une de ces associations; si vous souhaitez nous aider dans ce projet de recherche, n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires sur son déroulement.

Contact :



LES MEMBRES DU PROJET DE RECHERCHE :

Christiane Bochatay et Jean-Pierre Egard (Alcool Écoute Joie et Santé), François Moureau (Alcool Assistance), Monique et Bernard (Alcooliques Anonymes), Jean-Philippe Anris (La Croix Bleue), Raymond Drapeau (Les Amis de la Santé), Daniel de Saint-Riquet et René Delahaye (Vie Libre), Françoise Reboul Salze (InfoScienceSanté), Bertrand Nalpas (chercheur Inserm), Isabelle Boulze et Michel Launey (chercheurs à l'université de Montpellier).